



Demande d'autorisation D'ouverture temporaire d'un débit de boisson

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾

M. BERRY ERIC, président des Bouilleurs
de Barrigues de Lussac

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de

3^{ème} palat catégorie ⁽²⁾ pour notre tournoi de

du samedi 7 février à 12 heures

au dimanche 8 février à 9 heures

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

signature

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté

ADN 07 - 2026

Je soussigné(e)

mairie de

Didier GATINEL

LUSSAC

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu (4)

Arrête :

M. BERRY ERIC, Président des Bouilleurs de Barrigues
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de catégorie 3

à ⁽²⁾ la salle Polyvalente 33570 Lussac

du samedi 07 février 2026 à 12 heures 00

au dimanche 08 février 2026 à 9 heures 00

à l'occasion de (3)

Tournoi de Palat

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Lussac le 19/01/2026

Le Maire

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc. (4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé

